



DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

CODE : UE 2-5

ELEMENTS DE SANTE

| | |
|---|---|
| Catégorie : | |
| Section / Spécialisation : Collège d'Ergothérapie de Bruxelles | Sous-section / Finalité / option : |
| Implantation : Téléphone secrétariat : | |
| Cycle : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> Bloc d'études : 1 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7 | Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : <i>Néant</i> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <i>Néant</i> Volume horaire : 36h Nombre de crédits ECTS : 5 ECTS Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement: français Langue d'évaluation : français |
| Responsable(s) de l'UE : Mme Paul | Titulaires des Activités d'Apprentissage : Mme Bourguignon, Mme Paul |
| <u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u> | |
| En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes : | |
| <u>Compétences *</u> : | |
| 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle 2 Prendre en compte les dimensions, déontologiques, éthiques, légales et réglementaires 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives | |
| <u>Capacités :</u> | |
| 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité 1.5. Adopter un comportement responsable et citoyen 1.6 Exercer son raisonnement scientifique 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession | |

- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

L'étudiant comprend le concept de résistance de l'hôte et d'infection. Il est capable d'identifier les situations et les patients à risque.

L'étudiant a des connaissances générales des différentes pathologies vues au cours ce qui lui permet de communiquer de manière efficace avec l'équipe pluridisciplinaire et de comprendre la littérature spécialisée. Il comprend et peut expliquer les enjeux des stratégies de promotion de la santé.

A.A. Hygiène générale

Reconnaître les risques potentiels de contamination en milieu de soins

Comprendre et appliquer les précautions générales et additionnelles selon les situations rencontrées

Maîtriser les notions d'hygiène de base, de désinfection et de stérilisation

Connaître les acteurs compétents à qui se référer en matière d'hygiène hospitalière

CONTENU SYNTHETIQUE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

- Système immunitaire et pathologies infectieuses

- Le diabète

- Les pathologies du système locomoteur

- Les pathologies du système nerveux

A.A. Hygiène générale

Les événements indésirables associés aux soins

Approche de l'infection associée aux soins

Les barrières de transmission : mesures d'hygiène de base, les précautions générales et additionnelles

Focus sur l'hygiène des mains

Concepts généraux de désinfection et de stérilisation

Protection des professionnels

METHODES D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

Cours magistral

Exercices en auditoire

Lecture d'articles scientifiques

A.A. Hygiène générale

Cours magistral

Exercices en auditoire

Intégration des concepts abordés sur base de l'analyse d'une activité concrète

d'ergothérapeute

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT PAR ACTIVITE D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

Prise de note

Exercices en auditoire

Lecture d'article

A.A. Hygiène générale

Prise de note

Exercices participatifs en auditoire

SUPPORTS DE COURS**

| A.A. et type de support | Obligatoire | en ligne** |
|--|--------------------|-------------------|
| <i>A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2</i> | NON | OUI |
| <i>A.A. Hygiène générale</i> | NON | OUI |

MODALITES D'EVALUATION

Le(s) titulaire(s) de l'A.A expliciteront précisément les modalités de construction de la note d'A.A. lors de la première séance de l'activité. Cette explication sera placée dès après sur le portail en ligne, dans le répertoire de l'activité concernée.

Evaluation spécifique de l'UE :

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

Examen écrit : questions ouvertes, QCM

A.A. Hygiène générale

Examen écrit : questions ouvertes, QCM

Pondérations au sein de l'UE :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2 (PGS) : 4

A.A. Hygiène générale (HY) : 1

Formule de la moyenne arithmétique pondérée :

$$N_{UE} = (4 * N_{PGS2} + 1 * N_{HY}) / 5 = \dots / 20$$

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

- Soins infirmiers en médecine et en chirurgie. Brunner, Suddarth. 4^{ème} édition. Éditions De Boeck université.

A.A. Hygiène générale

-Recommandations du Conseil Supérieur d'Hygiène (Belgique)

<http://www.md.ucl.ac.be/entites/esp/hosp/cshtoc.htm>

-Guides et recommandations diverses instances : CTIN, C.CLIN, ANAES,...(France)

<http://www.cclin-est.org>

<http://www.cclinouest.com>

<http://cclinparisnord.org/>

<http://www.cclinsudest.chu-lyon.fr/>

<http://www.cclin-sudouest.com/>

<http://www.has-sante.fr/>

-Guides et recommandations internationales : OMS, CDC, Santé Canada, APIC

<http://www.who.ch/>

<http://www.cdc.gov/>

<http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/dpg>

<http://www.apic.org/ajic/>

-Bases de données en matière d'hygiène et d'infections nosocomiales

<http://basiswebnet.chu-lyon.fr/BASIS/b09/cons/nosobase/SF>

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/>

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

A.A. Pathologie générale et spéciale – module 2

- Soins infirmiers en médecine et en chirurgie. Brunner, Suddarth. 4^{ème} édition. Éditions De Boeck université.

A.A. Hygiène générale

Idem

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).